

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 18 octobre 2016

Monsieur Macky Tall
CDPQ Infra inc.
Édifice Jacques-Parizeau
1000, place Jean-Paul-Riopelle
Montréal (Québec) H2Z 2B3

Objet : Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

- 1) Pour chacune des figures 8-7 à 8-17 (ou plutôt 8-10 à 8-20 ?) illustrées aux pages 56 à 66 du document déposé DA12 (Étude de l'impact sur l'ambiance sonore), veuillez indiquer les niveaux sonores estimés actuels (LAeq, 24 h) auxquels sont exposés les bâtiments visés, soit les bâtiments qui subiraient une augmentation d'au moins 3 dBA (tableau 8-7).
- 2) Veuillez également donner les augmentations des niveaux sonores projetés et les estimations des niveaux actuels, en distinguant le jour et la nuit, et ce, pour chacun des 11 emplacements décrits au tableau 8-7.
- 3) Vérifier la correspondance des textes des pages 56 à 66 avec le tableau 8-7 (les chiffres ne coïncident pas toujours) et corriger au besoin.
- 4) Veuillez expliquer pourquoi on indique, en 8.3.2 (emplacements 7, 8, 9 et 10 au tableau 8-7) et 8.3.3 (emplacement 11 au tableau 8-7), qu'il n'y a pas d'augmentation significative.
- 5) Veuillez réviser le Tableau 8-3 :
 - a. les en-têtes semblent erronés ;
 - b. certaines données, comme celles du point de mesure M12, sont différentes de celles du Tableau 6-2.

Vos réponses doivent être acheminées le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation. Aussi, afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 20 octobre prochain. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrément, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Lynda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission